

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
4^{EME} DIVISION NATIONALE MESSIEURS**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

● **Phase de qualification** : 1^{er} et 2^{ème} jour
6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

● **Phase finale pour la montée** :
2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour
Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**
3^{ème} jour : ¼ de finale
4^{ème} jour : ½ finales

● **Phase finale pour les barrages** :
1 foursome et 4 simples consécutifs / match play
Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**
3^{ème} jour : barrages
Les équipes perdantes seront rétrogradées en Promotion.

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.